

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

VENTES A L'ENCHAN. PAR J. PAUL HECKER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Capitalistes, Placiers, Chercheurs de demeures et Spéculateurs.

Propriétés Commerciales de Choix, Centralement Situées, Cottages de Valeur Simples et Doubles.

SITUÉS DANS LES PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

SITES POUR BATIR DANS LE SEPTIÈME DISTRICT.

Résidences Attrayantes et Vastes Terrains, et Deux Etendues de Terre de Valeur, le Tout sur le Chemin Militaire, dans Covington, Lne.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

Dans l'Affaire de la Succession de HENRY LOCHTE, No 73,070, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. Sur la pétition de Henry F. Lochte et als, pour un partage,

IL SERA VENDU A L'ENCHÈRE PUBLIQUE,

PAR J. PAUL HECKER, ENCANTEUR, BUREAU 840 RUE UNION,

MARDI, 26 MARS 1907, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne,

et à chaque jour succédant, à la même heure et endroit, jusqu'à ce que ladite vente soit terminée. En vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 4 Février 1907, et signé en cour ouverte le 8 Février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 200 pieds de terrain, etc.
2. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 150 pieds de terrain, etc.
3. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 100 pieds de terrain, etc.
4. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 50 pieds de terrain, etc.
5. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 25 pieds de terrain, etc.
6. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
7. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
8. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
9. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
10. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
11. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
12. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
13. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
14. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
15. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
16. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
17. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
18. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
19. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
20. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
21. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
22. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
23. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
24. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
25. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
26. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
27. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
28. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
29. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
30. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
31. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
32. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
33. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
34. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
35. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
36. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
37. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
38. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
39. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
40. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
41. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
42. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
43. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
44. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
45. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
46. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
47. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
48. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
49. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
50. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
51. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
52. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
53. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
54. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
55. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
56. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
57. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
58. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
59. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
60. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
61. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
62. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
63. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
64. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
65. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
66. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
67. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
68. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
69. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
70. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
71. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
72. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
73. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
74. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
75. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
76. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
77. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
78. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
79. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
80. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
81. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
82. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
83. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
84. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
85. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
86. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
87. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
88. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
89. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
90. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
91. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
92. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
93. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
94. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
95. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
96. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.
97. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 250 pieds de terrain, etc.
98. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 125 pieds de terrain, etc.
99. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 75 pieds de terrain, etc.
100. - Une lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, contenant environ 375 pieds de terrain, etc.

Conditions - Propriétés mobilières et actions, comptant, et les propriétés immobilières, un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, à un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs. La partie à crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs, payables à leur propre ordre, et par eux endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sans évaluation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de sécurité; les aliénations et la vente sans évaluation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assurer les améliorations par la somme de crédit à acquiescer; les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes de 1907 sur la dite propriété, et les loyers excepté à partir du passage des actes de vente; les actes de vente par devant Frederick Deibel, notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs.

LEAUL HECKER, Encanteur, 840 rue Union.